FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
Permabond TA4203B

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Permabond TA4203B

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Adhésif.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Permabond Engineering Adhesives Ltd.
Wessex Way
Colden Common
Winchester
Hampshire. SO21 1WP
United Kingdom
Tel: +44 (0)1962 711 661
Fax: +44 (0)1962 711 662
info.europe@permabond.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence UK +44 (0)1962 711 661 USA 0800 640 7599 Asia +86 (0)21 5773 4913

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Flam. Liq. 2 - H225

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 3 - H335

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Permabond TA4203B

Mentions de mise en garde	P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P302+P352a EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
Contient	MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE, MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE
Mentions de mise en garde supplémentaires	P241 Utiliser du matériel électrique antidéflagrant. P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction. P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la Communauté actuelle, nationale et locale.

2.3. Autres dangers

Aucunes dans les conditions normales.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE **60-100%**

Numéro CAS: 80-62-6 Numéro CE: 201-297-1 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119452498-28-XXXX

Classification
Flam. Liq. 2 - H225
Skin Irrit. 2 - H315
Skin Sens. 1 - H317
STOT SE 3 - H335

Permabond TA4203B

MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE		10-30%
Numéro CAS: 868-77-9	Numéro CE: 212-782-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119490169-29-XXXX

Classification
Skin Irrit. 2 - H315
Eye Irrit. 2 - H319
Skin Sens. 1 - H317

3,5-DIETHYL-1,2-DIHYDRO-1-PHENYL-2-PROPYLPYRIDINE		1-5%
Numéro CAS: 34562-31-7	Numéro CE: 252-091-3	

Classification
Acute Tox. 4 - H302
Acute Tox. 4 - H312
Skin Irrit. 2 - H315
Eye Irrit. 2 - H319

PHENOTHIAZINE		<1%
Numéro CAS: 92-84-2	Numéro CE: 202-196-5	
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1	

Classification
Acute Tox. 4 - H302
Skin Sens. 1 - H317
STOT RE 2 - H373
Aquatic Acute 1 - H400
Aquatic Chronic 1 - H410

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Déplacer la personne exposée à l'air libre. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact cutané Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin

Contact oculaire Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation Irritant pour les voies respiratoires.

Contact cutané Irritation cutanée. Dermatite légère, éruption cutanée allergique.

Contact oculaire Effet irritant. Peut entraîner des rougeurs et des douleurs.

Permabond TA4203B

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandent au niveau du sol et s'accumuler au fond des conteneurs. Les vapeurs peuvent être enflammées par une étincelle, une surface chaude ou une braise.

Produits de combustion dangereux La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes. Monoxyde de carbone (oxide de carbone), de dioxyde de carbone (gaz carbonique) et d'hydrocarbures non identifiés. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Eliminer toute source d'inflammation. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Ne pas respirer les vapeurs. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec du sable ou tout autre absorbant inerte. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser dans un espace bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 2°C et 7°C

Permabond TA4203B

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Adhésif.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 50 ppm 205 mg/m³
Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 100 ppm 410 mg/m³

PHENOTHIAZINE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 5 mg/m³
*

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.
* = Risque de pénétration percutanée.

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial. Les lunettes de protection doivent être conformes à la norme EN 166

Protection des mains Porter des gants de protection. Des gants en caoutchouc nitrile ou Viton™ sont recommandés. Ne pas porter de gants en coton ou autre matériau absorbant. Les gants de protection doivent être conformes à la norme EN 374. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

Autre protection de la peau et du corps Porter les vêtements et équipements de protection appropriés pour éviter tout risque de contact du produit avec la peau.

Mesures d'hygiène Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Respecter les mesures de protection et d'hygiène industrielles.

Protection respiratoire Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas de contamination de l'air excessive. Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Filtre à vapeurs organiques. Type A.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Liquide visqueux.

Couleur Rose.

Odeur Acre. Acrylique

Permabond TA4203B

Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non pertinent.
Point de fusion	Non disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	~100°C
Point d'éclair	11°C
Taux d'évaporation	Non disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non disponible.
Pression de vapeur	28 mm Hg
Densité de vapeur	3.46
Densité relative	1.0
Solubilité(s)	Légèrement soluble dans l'eau. Soluble dans les matériaux suivants: Solvants organiques.
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible.
Viscosité	≈45000 mPa s @ 23°C Thixotropic
Propriétés comburantes	Non disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations	Non pertinent.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Oxydants puissants. Acides forts. Bases fortes.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Oxydants puissants. Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	La décomposition thermique peut produire du monoxyde de carbone (oxide de carbone), du dioxyde de carbone (gaz carbonique) et des composes organiques non identifiés.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Permabond TA4203B

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques Les effets toxicologiques du produits n'ont pas été totalement évalués. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler, ne pas inhaler.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Aucunes dans les conditions normales.

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Contact cutané Irritant pour la peau.

Contact oculaire Effet irritant. Peut entraîner des rougeurs et des douleurs.

Informations toxicologiques sur les composants

MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL_{50} mg/kg)	5 000,0
Espèces	Rat
ETA orale (mg/kg)	5 000,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL_{50} mg/kg)	5 000,0
Espèces	Rat
ETA cutanée (mg/kg)	5 000,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL_{50} vapeurs mg/l)	29,8
Espèces	Rat
ETA inhalation (vapeurs mg/l)	29,8

Cancérogénicité

Cancérogénicité CIRC	CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l’homme.

MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL_{50} mg/kg)	5 000,0
Espèces	Rat
ETA orale (mg/kg)	5 000,0

Toxicité aiguë - cutanée

Permabond TA4203B

Toxicité aiguë cutanée (DL_{50} mg/kg)	3 000,0
Espèces	Lapin
ETA cutanée (mg/kg)	3 000,0

PHENOTHIAZINE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL_{50} mg/kg)	1 370,0
Espèces	Rat
ETA orale (mg/kg)	1 370,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL_{50} mg/kg)	2 000,1
Espèces	Rat
ETA cutanée (mg/kg)	2 000,1

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Pas de données disponibles.

Informations écologiques sur les composants

MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE

Toxicité aiguë - poisson	CL_{50}, 96 heures: > 79 mg/l, Onchorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE_{50}, 48 heures: 69 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	NOEC, 72 heures: > 110 mg/l, Selenastrum capricornutum CE_{50}, 72 heures: > 100 mg/l, Selenastrum capricornutum
Toxicité aiguë - microorganismes	CE_{20}, 30 minutes: 150 - 200 mg/l, Boues activées
Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie	NOEC, 35 jours: 9.4 mg/l, Danio rerio (Zebrafish)
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jours: 37 mg/l, Daphnia magna

MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

Toxicité aiguë - poisson	CL_{50}, 96 heures: > 100 mg/l, Oryzias latipes (médaka)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE_{50}, 48 heures: 380 mg/l, Daphnia magna

Permabond TA4203B

Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE_{50}, 72 heures: 836 mg/l, Selenastrum capricornutum NOEC, 72 heures: 400 mg/l, Selenastrum capricornutum
Toxicité aiguë - microorganismes	CE_{50}, 16 heures: > 3000 mg/l, Pseudomonas fluorescens
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jours: 24.1 mg/l, Daphnia magna

PHENOTHIAZINE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L_{50}	0.1 < L(E)C50 ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - poisson	CL_{50}, 96 heures: 70.7 mg/l, Onchorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE_{50}, 48 heures: 11.92 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE_{50}, 72 heures: > 100 mg/l, Desmodesmus subspicatus

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique)	1

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit n'est pas facilement biodégradable.

Informations écologiques sur les composants

MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE

Biodégradation	Eau - Dégradation 94%: 14 jours

MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

Biodégradation	Eau - Dégradation 84%: 28 jours

PHENOTHIAZINE

Biodégradation	Eau - Dégradation 0%: 28 jours

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Informations écologiques sur les composants

MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

Bioaccumulative potential	FBC: 1.34 - 1.54,

PHENOTHIAZINE

Bioaccumulative potential	FBC: 127-660, Cyprinus carpio (carpe commune)

12.4. Mobilité dans le sol

Permabond TA4203B

Mobilité Pas de données disponibles. Le produit a une faible solubilité dans l'eau.

Informations écologiques sur les composants

MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

Coefficient d'adsorption/désorption Eau - Koc: 42.7 @ 20°C

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale L'élimination des déchets doit se faire suivant les réglementations communautaires, nationales et locales. Les emballages vides peuvent contenir des résidus du produit. Observer les précautions indiquées sur la fiche de données de sécurité et sur l'étiquette même après la vidange.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

Classe déchet 08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

1993

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

LIQUIDE INFLAMMABLE, N.A.S (contains Methylmethacrylate)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

3

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

II

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-E, S-E

Permabond TA4203B

Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	33 Highly flammable liquid (flash point below 21°C).
Code de restriction en tunnels	(D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales	The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716).
Législation UE	Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)
Document d'orientation	Workplace Exposure Limits EH40. CHIP for everyone HSG228. Safety Data Sheets for Substances and Preparations. Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date de révision	29/06/2017
Révision	3
Remplace la date	13/09/2016
Mentions de danger dans leur intégralité	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H302 Nocif en cas d'ingestion. H312 Nocif par contact cutané. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.